## Évaluation annuelle de la mise en Å"uvre des mesures prévues par la loi climat et résilience

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o March 2024

En application de l'article de 298 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021, la Cour des comptes a évalué la mise en œuv des mesures prévues par la loi climat et résilience.

Cour des comptes